

Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue  
Séance extraordinaire du conseil  
Lundi le 13 décembre 2021, 19h00  
Bureau municipal

Sont présents :

M. Richard Baril  
M. Nicolas Goulet  
M. Jean-François Jodoin  
Mme Marie-Pier Bourassa  
Mme Noémi Robitaille

Est Absent :

M. Jean-Luc Boisclair

Formant quorum sous la présidence du maire monsieur Guy Dupuis. Monsieur Gabriel Pinard, directeur général et greffier-trésorier assiste à la séance à titre de *secrétaire*. Madame Maryse Bilodeau directrice-adjointe et greffière-trésorière adjointe assiste également à la séance.

2021-12-160

02 Ordre du jour

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Adoption de l'ordre du jour
- 03 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2022
- 04 Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisations 2022 - 2023 - 2024
- 05 Période de questions
- 06 Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Marie-Pier Bourassa et unanimement résolu par ce conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2021-12-161

**03 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2022**

Il est proposé par monsieur JF Jodoin et unanimement résolu par ce conseil d'adopter les prévisions budgétaires 2022 telles que présentées.

Adoptée

**Prévisions budgétaires 2022**

**REVENUS**

Taxes	964 530 \$
Services municipaux	291 988 \$
Païement tenant lieu de taxes	6 500 \$
Transfert	358 179 \$
Services rendus	96 988 \$
Imposition de droits	26 350 \$
Intérêts	2 500 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 747 035 \$</b>

**CHARGES**

Administration générale	344 756 \$
Sécurité publique	238 040 \$
Transport	215 323 \$
Hygiène du milieu	316 348 \$

Santé et bien-être	2 750 \$
Aménagement, urbanisme et développement	18 618 \$
Loisirs et culture	235 438 \$
Financement (intérêts)	66 762 \$
Financement (capital)	269 000 \$
Immobilisations	40 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 747 035 \$</b>

2021-12-162

**04 Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisations 2022 -2023 -2024**

Il est proposé par madame Noémi Robitaille unanimement résolu par ce conseil d'adopter le programme des dépenses en immobilisations 2022 – 2023 - 2024 tel que présenté.

Adoptée

**PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS  
2022 – 2023 – 2024**

	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
Admin. générale			
Sécurité incendie		10 000\$	
Urbanisme		20 000\$	
Transport	1 038 000\$	50 000\$	75 000\$
Hygiène du milieu	45 000\$	1 250 000\$	
Loisirs & Culture	50 000\$		850 000\$
<b>Total</b>	<b>1 133 000\$</b>	<b>1 330 000\$</b>	<b>925 000\$</b>

**05 Période de questions**

**19h20** : Aucune question

2021-12-163

**06 Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur Nicolas Goulet et unanimement résolu par ce conseil de lever la séance à 19h20.

Adoptée

*« Je, Guy Dupuis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

\_\_\_\_\_  
Guy Dupuis  
Maire

\_\_\_\_\_  
Gabriel Pinard  
Directeur général & greffier-  
trésorier